

Lettre a Monsieur Bouvart ... au sujet de sa derniere Consultation sur une naissance prétendue tardive pour servir de réponse 10 aux deux ecrits de M. Le Bas ... l'un intitulé Question importante, l'autre, Nouvelles observations, 20 à une Consultation de M. Bertin, 30 à une autre de M. Petit ... / par M. le Bas.

Contributors

Le Bas, Jean, 1717-1797.

Publication/Creation

A Amsterdam : Chez Chatelain ..., 1765.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/muu8ny2k>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

J

XX
ix

18/e

B. 100

1712

32555/P 5515

L E T T R E
A M O N S I E U R
B O U V A R T,
D O C T E U R E N M É D E C I N E
D E L A F A C U L T É D E P A R I S, .

AU fujet de la dernière *Consultation sur une Naissance* prétendue *tardive* pour servir de Réponse 1°. aux deux Ecrits de M. L E B A S, Chirurgien de Paris; l'un intitulé QUESTION IMPORTANTE; l'autre, NOUVELLES OBSERVATIONS: 2°. A une Consultation de M. B E R T I N: 3°. A une autre de M. P E T I T, tous deux de l'Académie Royale des Sciences, & Docteurs Régents de la Faculté de Médecine de Paris.

*PAR M. L E B A S, Maître en Chirurgie,
Censeur Royal, &c.*



A A M S T E R D A M,
Chez C H A T E L A I N, Libraire.

M. D C C. L X V.

LE
A-MONVTEUR
BOUVART
DOCTEUR EN MÉDECINE
DE LA FACULTÉ DE PARIS.

AU
Précédent de la dernière édition de l'ouvrage de M. le Docteur
Bouvard, pour servir de réponse à la question
de M. le Docteur Bouvard, Chirurgien de Paris,
sur la question suivante : l'usage
des médicaments : 2e édition
Consolidation de M. le Docteur Bouvard
de Paris, sous le patronage de l'Académie
des Sciences, & l'Académie de Médecine
de Paris.

Par M. le Docteur Bouvard, Médecin en Chef
de l'Hôtel-Dieu de Paris.



A
Chez CHATELAIN, Libraire
15, rue de la Harpe.



L E T T R E

A M O N S I E U R

B O U V A R T.

JE viens de lire, Monsieur, la savante Compilation, dont vous avez enrichi la république des Lettres. J'y cherchois à m'instruire sur une des questions les plus importantes qui aient occupé les Physiciens & les Jurisconsultes. J'espérois trouver, dans un Ecrit rempli de tant d'érudition, des lumieres qui auroient pu me tirer de la prétendue erreur où vous me supposez. Mais quelle a été ma surprise, de ne rencontrer que des injures, au lieu des raisons que vous deviez faire valoir contre moi. Il faut avoir bien peu de confiance dans sa cause, pour recourir à une

A

ressource si méprisable , & pour chercher à faire rire , lorsqu'il est question de persuader.

Je n'entreprendrai point ici d'agiter de nouveau la question qui intéresse Renée , en faveur de laquelle j'ai écrit précédemment. Cette question est assez éclaircie ; & les gens instruits, les ames sensibles , & , j'ose dire , les personnes honnêtes , ne levent plus aucun doute sur la vertu d'une femme, que vous auriez dû respecter, & sur la légitimité d'un enfant dont vous vous êtes en vain efforcé d'enlever l'état civil , & que vous poursuivez encore dans le tombeau où la calomnie venoit de précipiter son innocente & malheureuse mere.

Je me garderai bien encore d'entreprendre sur les droits de MM. *Bertin & Petit* : ils sont plus capables , que tout autre , de repousser des traits qui tombent émoussés à leurs pieds.

Je m'attacherai donc , Monsieur , à ce qui m'est personnel , & je parviendrai , peut-être , à vous prouver que s'il y a eu de la mauvaise foi dans la maniere de traiter la discussion qui nous occupe , le reproche ne peut en tomber sur moi. L'erreur est malheureusement attachée à l'humanité. Nous pouvons , vous & moi , tomber dans

cette foiblesse ; mais ce que nous nous devons , ce que nous devons aux autres , c'est d'errer au moins de bonne foi , & de ne point trahir notre conscience dans une affaire qui intéresse la fortune de nos Concitoyens , & leur honneur qui vaut mieux qu'elle. Vous m'accusez d'avoir , en déguisant la vérité , trahi ce noble sentiment qui doit nous animer ; & il sera , peut-être , prouvé , à la fin de ma Lettre , que jamais reproche n'a été plus mal fondé , que je ne me trouverai point couvert de la honte qu'on vouloit faire rejaillir sur moi , & que certainement je ne crois pas avoir méritée.

Je vous avoue d'abord , que je ne conçois pas comment les Parties adverses n'ont pas senti le ridicule que pouvoient leur donner , dans le Public , les opinions contradictoires de leurs Défenseurs. Ceux de Renée ont toujours tenu un langage uniforme. Ils se sont tous réunis à dire & à prouver , qu'il n'y avoit point de terme prefix pour l'Accouchement , & qu'il pouvoit être prolongé jusqu'au 11^e. mois & au-delà. De l'autre côté , on voit deux Ecrivains & quelques Consultans , attachés à l'opinion de l'un ou de l'autre. Le

premier soutient , avec une opiniâtreté qui ne s'est point démentie dans son Supplément , qu'il y a un terme prefix , invariable pour l'Accouchement ; que ce terme est strictement , rigoureusement & immuablement de neuf mois , & que tout ce qui naît au-delà de ce terme , doit être privé des effets civils , & regardé comme le fruit de la supposition & du libertinage : l'autre , que ce terme n'est pas aussi invariable qu'on le pense , & qu'il peut être retardé d'un mois & dix jours au-delà de neuf mois , & par conséquent que tous les enfants qui naissent dans cet intervalle ne sont point des bâtards , comme l'assure le premier Défenseur , mais qu'ils peuvent être très légitimes. N'est-ce pas se jouer de l'attention du Public , que de prétendre se réunir en soutenant deux systèmes aussi opposés ? Hé ! Messieurs , fera-t-on en droit de vous dire, commencez à être d'accord avec vous , avant que de vouloir enseigner les autres ? Vous n'avez pû vous ramener l'un l'autre à une opinion uniforme , & vous vous arrogez le droit de subjuguier la nôtre. Ou c'est M. Louis qui se trompe , ou c'est vous-même. Si le premier est dans l'erreur , nous devons l'écarter de

la cause, & le regarder comme un de ces combattans de l'Arioste, qui, jugés indignes d'entrer dans la barriere, se débattoient contre des ombres, pour faire preuves de valeur. Si M. Louis est dans les vrais principes, vous tombez vous-même dans la foule des Ecrivains qu'il a confondus, & vous faites un travail inutile à la cause que vous prétendez défendre.

Mais, ce que le Public n'apprendra pas avec moins de surprise, c'est que vous ne paroissiez pas vous-même constant dans les Principes que vous établissez. Vous avez dit, dans votre Dissertation Médicolegale, que le terme de l'Accouchement étoit fixé par la Nature à neuf mois & dix jours; car voici comme vous concluez

» *que devons-nous penser*, nous soussignés,
 » qui regardons la durée de la grossesse la
 » *plus longue*, fixée par Hippocrate à neuf
 » mois & dix jours, comme entierement
 » conforme aux loix de la Nature. « Dans
 votre Recueil d'Affertions, vous prolongez ce terme jusqu'à dix mois dix jours: voici vos expressions, page 27. » Mais
 » ces mêmes Auteurs, que l'on produit
 » contre M. Louis, se trouvent manifestement pour nous, puisque nous accordons jusqu'à DIX MOIS & DIX JOURS. «

Il est vrai que , suivant votre indécision ordinaire , après avoir prouvé laborieusement par mille autorités entassées , qui auroient , sans doute , fatigué le Public si vous aviez pris la peine de les discuter , mais que vous avez essayé d'affaïsonner toutes de quelques plaisanteries , après tout cet étalage , dis - je , vous semblez vous repentir de votre indulgence & de votre premier rigorisme. Voici vos propres expressions , que je n'ai pas le talent d'égayer , mais qui méritent d'être approfondies. » S'il se trouve quelques différen-
 » ces dans les avis , elles roulent sur l'es-
 » pace qui s'étend depuis le neuvieme mois
 » jusqu'au premier jour du onzieme. Sur
 » cela , il faut observer que le terme le plus
 » stricte , qui est celui de neuf mois , a été
 » fixé principalement par les Médecins
 » *proprement dits* , qui ont traité cet ob-
 » jet relativement à ce qu'ils avoient ob-
 » servé dans le cours de la Nature , & fai-
 » sant abstraction de toute considération
 » légale. Si les Loix , si les Médecins Ju-
 » risconsultes ont reculé les bornes de ce
 » terme , on en sent assez la raison. Il
 » n'eût pas été sage dans une matiere aussi
 » importante & aussi délicate , où il s'agit
 » de l'honneur des meres & de l'état des

» enfans , de procéder avec la sévérité la
 » plus rigoureuse , & pour ainsi dire , mi-
 » litairement. Si donc on s'est déterminé
 » à accorder cette latitude , ce n'est pas
 » qu'on ait pensé qu'elle fût établie par la
 » Nature. Il est sensible que c'étoit *unique-*
 » *ment* pour se mettre plus *sûrement* en
 » garde contre la possibilité supposée ,
 » quoiqu'inconnue, d'une erreur qui n'au-
 » roit pu manquer d'être de la plus grande
 » conséquence.

Permettez moi d'analyser un moment
 ces expressions plus que bizarres. *Le terme*
le plus stricte , qui est celui de neuf mois , a
été fixé principalement par les Médecins ,
proprement dits , qui ont traité cet objet ,
relativement à ce qu'ils ont observé dans la
Nature.

1°. On ne vous auroit pas soupçonné
 la modestie de vous mettre dans la classe
 des Médecins improprement dits, puis-
 que vous vous écarterez de l'opinion de
 ceux que vous appelez *proprement dits.*

2°. Si vous croyez que l'opinion de
 ces Médecins est uniquement fondée sur
 ce qu'ils ont observé dans le cours de la
 Nature ; par quelle considération avez
 vous la complaisance de vous en écarter ?
Il n'eût pas été sage dans une matiere aussi

importante & aussi délicate , où il s'agit de l'honneur des meres & de l'état des enfans , de procéder avec la sévérité la plus rigoureuse , & , pour ainsi dire , militairement.

Je ne saurois vous reprocher une observation aussi sage. Puisqu'elle étoit dans votre esprit , se pourroit-il faire qu'elle ne fût point dans votre cœur ; & il y a bien de la maladresse à fournir vous même une arme aussi puissante , contre un procédé que vous tacheriez en vain d'excuser par les Henningius, les Valeriola, les Hoboken & les Hippocrates. *Si donc on s'est déterminé à accorder cette latitude , ce n'est pas qu'on ait pensé qu'elle fût accordée par la Nature.*

Vous faites donc , Monsieur , l'honneur aux Médecins , de croire , que consultés sur une des questions les plus importantes , ils peuvent manquer de répondre d'après leurs lumieres , & d'après les observations puisées dans les Loix de la Nature. Je laisse à Messieurs vos Confreres le soin de vous remercier d'une découverte qui pourra les mettre à leur aise , s'ils ont jamais à juger sur leur propre conscience. *Il est sensible que c'étoit uniquement pour se mettre plus sûrement en*

garde

garde contre la possibilité supposée , quoiqu'inconnue , d'une erreur qui n'auroit pû manquer d'être de la plus grande conséquence. Il faut savoir un peu plus que sa langue , pour pouvoir interpréter une phrase dont vous n'avez sûrement point trouvé de modele dans les Auteurs même Grecs & Latins , que vous avez compilés. Pourriez vous m'apprendre ce que c'est qu'une *possibilité supposée, quoiqu'inconnue, d'une erreur* ? Si cette possibilité est supposée , elle n'est donc pas réelle. Quant au sens d'inconnue , je le donne à deviner à plus habile que moi. Possibilité d'une erreur ! erreur de qui , Monsieur ? Est-ce des Médecins , est-ce de la femme ? Si c'est de la femme , il étoit ridicule d'accorder cette *latitude* , & on pouvoit constamment se renfermer dans la *Nature*. Si c'est de Médecins , cette possibilité est donc réelle , & non supposée & inconnue. Mais je m'apperçois qu'en voulant interpréter ce qui est inintelligible , je cesserois bientôt de me faire entendre moi-même.

Speſtatum admiſſi , riſum teneatis , amici ?

Horace.

Vous dites page 7 , „ que je me ſuis trop
 „ appéſanti ſur les monſtres ; qu'ils n'ont
 „ rien de commun à la queſtion préſente.

Page 8 , » que j'ai senti l'inutilité de ce
 » moyen ; que j'ai recouru à un autre , &
 » que j'emploie les soixante premières pag.
 » de mon second écrit , à exposer les dif-
 » férens systêmes de la génération , & que
 » cette théorie n'est qu'un jeu de l'imagi-
 » nation.

1°. Si vous aviez pris la peine de lire mes nouvelles observations , vous auriez vu que j'ai parlé des monstres , pour répondre à M. Louis , qui prétendoit que la Nature étoit invariable dans ses opérations , & pour lui prouver que si elle s'écartoit autant de ses loix par la production des monstres , elle pouvoit également s'en écarter pour le terme de la gestation.

2°. Il n'est pas vrai que j'aye abandonné ce moyen , puisque je l'emploie de nouveau dans ce même écrit.

3°. Il est faux que j'aie mis soixante pages à exposer les différens systêmes de la génération ; il n'y en a que vingt-sept , non dans le commencement de mon Ouvrage , comme vous le prétendez , mais dans la seconde partie ; encore développé-je dans ces vingt-sept pages , les systêmes de la génération , l'accroissement de l'embrion , le mécanisme de la matrice , & ses fonctions lors de l'accouchement.

Je m'étonne que vous n'avez pas compris que cette inexactitude pourroit vous faire soupçonner de vous en être rapporté à d'autres pour les livres que vous aviez à analyser, puisque vous en imposez sur une Dissertation que vous réfutiez ; & que vous deviez avoir sous les yeux. Quelle foi doit-on ajouter à des extraits d'Ouvrages qu'il a fallu tirer de la poussière des Bibliothèques ? Vos grandes & importantes occupations vous auroient elles empêché de vérifier vous-même tous ces passages, & forcé de vous en rapporter au travail d'autrui ? Comme je n'ai pas les mêmes ressources que vous, je n'ai pû me livrer encore à cet examen, dont je n'aurai garde de charger des amis peu intéressés à la cause. Mais par les infidélités que j'ai déjà remarquées, je crois pouvoir présumer qu'il y aura bien à répondre dans l'amas de vos Affertions.

Il faudroit être bien subtil, Monsieur, pour avouer avec vous, que la maniere dont vous interpretez le sentiment d'Hippocrate, est aussi claire que vous le dites. Quoi qu'il en soit du système de cet Auteur, je vous dois un remerciement de l'honnêteté avec laquelle vous terminez une Note sur ce Médecin. Vous me fai-

tes un grand crime d'avoir pris le passage grec que je rapporte dans Waguer , comme si il importoit beaucoup que ces passages fussent dans Waguer ou autres , dès qu'ils sont cités fidèlement ; & à cette occasion , vous m'appliquez avec votre politesse ordinaire ce vers de Fontaine ?

Un petit bout d'oreille échappé par malheur.

Cette gentillesse digne de vous , mériterait une réponse : mais je respecte trop le Public , pour me permettre des personnalités , & pour découvrir par cette voie les oreilles entières.

Vous êtes admirable dans la maniere de vous approprier des autorités. Dans votre premiere Consultation , vous vous êtes borné au terme de neuf mois dix jours. Vous avez été accablé dans la suite par le nombre d'autorités que nous avons citées. Vous avez alors adroitement étendu le terme de l'accouchement à dix mois & dix jours , pour pouvoir revendiquer en votre faveur , au moins les Auteurs qui alloient jusqu'à ce terme , & il ne tient pas à vous de le pousser même jusqu'à onze mois , pour vous appuyer du sentiment d'Aristote. Après avoir grammaticalement exposé le passage de cet Auteur , vous

en tirez une conclusion , qu'on ne devoit point attendre de votre Logique. *Reste*
 „ à savoir si Aristote a entendu comp-
 „ ter de même qu'Hippocrate , des frac-
 „ tions de mois , pour des mois complets ;
 „ dans ce cas , il se trouveroit parfai-
 „ tement d'accord avec lui. Hipocrate.
 „ Quand au reste , il ne l'auroit pas
 „ fait , au moins est-il très certain qu'il
 „ borne au commencement du onzieme
 „ mois , la plus longue étendue que puisse
 „ avoir la grossesse , & par conséquent ,
 „ il n'est pas moins pour nous , que contre
 „ nos adverfaires. Page 14.

Je vous félicite , Monsieur , d'une si belle découverte , & moyenant cette façon de raisonner , vous n'avez pas eû tort d'assurer à la page précédente , que ce *Philosophe étoit sans contredit de votre avis*. Je ne doute pas même , que par l'effort de cette sublime Logique , vous ne parveniez à prouver , si vous daignez éclairer de nouveau le Public de vos lumieres , que Messieurs Bertin , Petit & moi , sommes , *sans contredit* , de votre avis.

Une accusation de *mauvaise foi* , répétée dans plusieurs endroits de vos Affertions , c'est lorsque je cite en ma faveur des Auteurs qui prolongent le part

jusqu'à dix mois, ou dix mois & dix jours. On peut en voir des exemples aux pages 72 & 73 de votre dernier Ecrit.

Ceux qui n'ont pas lû ma Dissertation, seront étonnés de l'inconséquence des principes que vous me supposez ; & ceux qui l'ont parcourue ne peuvent qu'être indignés de la manière avec laquelle vous cherchez à leur en imposer ; ils feront retomber sur vous-même ce reproche de *mauvaise foi*, dont vous essayez de m'accabler.

Oui, Monsieur, j'ai cité pour moi des Auteurs qui ne prolongent le terme de la grossesse, que jusqu'à dix mois, ou dix mois & dix jours, & toutes ces citations viennent à l'appui de ma cause. Je n'avois point entrepris de vous combattre ; je connoissois à peine votre première consultation, & je n'avois pas cru devoir m'y arrêter, parceque vous essayez sans succès de juger la question, plutôt en Jurisconsulte, qu'en Médecin. D'ailleurs vous ne vous arrêtiez alors à aucun terme, & vous paroissiez vous borner à celui de neuf mois & dix jours. Dans ma question importante, je réfute M. Louis : or ce Chirurgien, qui au moins a été conséquent dans ses principes, établit que le terme de

l'accouchement est invariablement fixé à neuf mois ; & il me suffisoit de lui prouver que la grossesse pouvoit aller au-delà de ce terme , pour détruire son systême ; c'est ce que j'ai fait , & que j'ai cru devoir faire. Supposons que deux Savans disputent entr'eux sur un point de Chronologie ; l'un donne invariablement l'époque de seize cent quatorze , à un événement quelconque ; l'autre le place environ en seize cent dix-sept , & même au-delà de ce terme , sans déterminer exactement ni l'année , ni le mois. Ce dernier argumente conséquemment aux regles de la Logique , en rapportant les autorités qui prolongent la datte en question , à un mois , six mois , dix mois , ou un an au-delà du tems préfix & invariable , où le premier la fixoit. Un troisieme se jette au travers des deux combattans , & dit que l'événement peut être arrivé en seize cent quinze & peut être même en seize cent seize , revendique pour lui toutes les autorités rapportées pour cette époque , & accuse de mauvaise foi l'Auteur qui ne s'est point arrêté à une date précise , mais qui a combattu celle que son adversaire avoit déterminée. Vous êtes , Monsieur , cet intrus qui vous jettez , sans être attaqué par moi , dans

ma querelle, & qui m'accusez de mauvaise foi, dans le tems où je pensois le moins à vous, pour avoir trop bien & surabondamment confondu mon adversaire.

Non-seulement j'ai pû, j'ai du opposer à M. Louis, tous les Auteurs que vous vous attribuez; mais j'ai à vous remercier de venir à l'appui de mon systême; il est glorieux pour moi de pouvoir citer en ma faveur un homme aussi célèbre, & je vous remercie du grand nombre de citations nouvelles que vous prenez la peine de me fournir. Réunissons nous donc, Monsieur, pour prouver à M. Louis qu'il est faux que la Nature soit invariable dans ses productions, qu'il est faux qu'il y ait un terme préfix & constant pour l'accouchement, qu'il est faux que ce terme soit immuablement de neuf mois.

M. Bouvart, le célèbre M. Bouvart, consulté comme M. Louis par les héritiers de Charles, trouve son systême insoutenable. Il admet des parts de dix mois dix jours, & le prouve par une infinité de citations; il va presque jusqu'au onzième mois avec Aristote, & de proche en proche, il pourra devenir de même avis que mes Consultans. Toujours est-il certain qu'il ne détermine point de

terme

terme préfix, qu'il prolonge ce terme d'un mois & dix jours ; & si en balançant les autorités qu'on peut encore lui opposer, il en trouve un plus grand nombre de ceux qui admettent la possibilité du part à onze mois, il s'étendra jusques-là, pourvû cependant qu'il imagine que l'accouchement de Renée a été retardé de quelques jours de plus. Il a seulement à conclure que son enfant n'est pas légitime, toutes les autres variations lui sont indifférentes. Mais puisque vous admettez la possibilité des accouchemens à dix mois dix jours, pourriez vous me dire par quelles raisons Physiques l'enfant qui a vécu un mois & dix jours au-delà du terme ordinaire, ne peut pas vivre encore dix, vingt & trente jours de plus ?

Et eris mihi magnus Apollo.

Pour détruire par des autorités l'opinion de M. Louis, qui ne reconnoît que le neuvieme mois pour le seul terme qui soit au vœu de la Nature, je lui réponds page 30 de ma question importante, que Sennert ne reconnoît pour accouchement à terme, que celui qui se fait dans, ou à peu près le tems fixé par les Loix de la Nature ; je cite le passage de cet Auteur.

C

Je dis ensuite que ce Médecin s'accorde avec Ariistote, sur la variété du tems de la gestation des femmes, & qu'il adopte avec Pline l'accouchement qui se fait dans le cours d'un an, pourvu que l'enfant vive; on en trouve également le passage & l'addition qui porte que Sennert n'ose affirmer que l'enfant né avant le terme de sept mois ne, soit pas viable. Je me fers du mot viable, pour me faire entendre de M. Louis. Je rapporte enfin les raisons sur lesquelles Sennert établit son opinion pour ce terme, *vraiment terme*, & qui est dans l'ordre, pourvû que l'enfant vive.

Je passe ensuite à la légitimité du terme de huit mois qu'Hyppocrate a pros crit du registre de la nature, & que vous n'oserez, je l'espere, rejeter, à l'imitation de cet ancien: & je dis, Pline, Varron, Gellius, Cardan, *Marsile Ficin*, sont contraires au sentiment d'Hyppocrate, qui prétend que l'enfant né à huit mois ne peut vivre; toujours à dessein de faire entendre à M. Louis que le terme de neuf mois n'est pas le seul qui soit adopté par les Auteurs de bon alloi.

Piqué, suivant les apparences, du peu de succès de M. Louis avec lequel vous

partagez le désagrément de n'avoir que de mauvaises raisons à donner , vous croyez m'en imposer en escamotant subtilement ce que j'ai rapporté aux pages 30, 31 & 32, de ma question importante, vous vous félicitez après ce tour d'adresse , & prétendez triompher à la page 36 de votre compilation. *Marsile Ficin, M. le Bas, pag. 52 de sa question importante, comprend le nom de cet Auteur avec ceux de vingt autres, qu'il donne comme protecteurs des longues grossesses ; nous ne connoissons point d'ouvrages de Marsile Ficin, où il marque avoir adopté ce sentiment, & M. le Bas n'en indique point, &c.* Ensuite, vous osez, Monsieur, traiter Marsile Ficin d'estravagant du premier ordre, & la preuve en est, son traité intitulé : *de vitâ validâ & longâ cœlitùs comparandâ. Moguntiaë 1647.* Vous n'aimez pas à être contrarié, & vous savez payer par les injures quiconque a pris ce parti sans cependant vous connoître.

Hé ! bien, Monsieur, apprenez que c'est précisément dans ce Traité que vous prétendez connoître que j'ai pris la citation rapportée. Prenez la peine de vous faire faire plus exactement l'apologie des Auteurs lorsque vous voudrez en parler, faites

vous les lire enfin si vous n'avez pas le loisir de les parcourir vous même , & apprenez que je n'étois pas obligé de vous prévenir par une indication, avant que d'avoir été prévenu moi-même qu'elle vous feroit quelque jour d'une aussi grande utilité :

Quodcumque ostendis mihi sic , incredulus odi.

Vous n'êtes pas plus adroit dans le reproche que vous me faites sur ma citation d'Heffter. Le même génie qui vous inspiroit vous a sans doute empêché de remarquer que je ne citois cet Auteur que pour déterminer par degré de comparaison le tems de la gestation , celui des accroissemens de l'embrion , comme je m'en explique clairement après avoir rapporté le passage d'Heffter. Par cette inattention, vous avez , sans vous en appercevoir, conclu pour moi en écrivant : *Qui est-ce qui doute de ce fait qui est très vrai relativement aux parts de sept & huit mois , même de neuf , car il y a des enfans qui sont viables à tous ces termes ?* Je commence à croire que vous avez quelque dessein de vous ranger de mon parti , & que sans un peu de respect humain & d'amour propre , vous vous détermineriez à franchir le pas qui vous reste à faire.

Weslingius est un Anatomiste , à qui M. Petit fait l'honneur de le ranger de son côté , & cela par un excès de confiance en M. le Bas , qui en fait de même , page 66 de ses nouvelles observations. Cependant dans Weslingius , Amst. p. 112 , (où plutôt dans tout le chapitre indiqué par M. le Bas) que nous avons lu & relu attentivement , nous n'avons pas trouvé un seul mot qui fût relatif au terme de la grossesse. Je dis page 66 , qu'on peut s'assurer du sentiment de Spigel , de celui de Gerard Blasius , chap. 8 , pag. 107 , de ses commentaires sur Jean Weslingius , duquel Blasius l'opinion sur la grossesse s'accorde avec celle de Spigel. M. Petit , je l'espère , vous dira deux mots de cette apostrophe ; je ne cite point Weslingius comme ayant parlé de la grossesse , mais seulement Blasius , pag. 107 de ses commentaires sur Weslingius. De quels termes caractériser cette remarque de M. Bouvart sur Weslingius ? Je laisse au Public à le juger.

Celle que vous faites sur Silvius n'est pas plus heureuse ; puisque vous êtes , Monsieur , si sévère pour les autres , vous devriez mieux châtier vos ouvrages & leur donner l'attention que j'ai refusée (à votre avis) à la section vingt-unième , ne

l'ayant , *suivant toute apparence pas lue*. Il étoit dans les regles que vous n'y eussiez pas plus manqué à la dix-septieme section du même ouvrage. Vous y auriez compris qu'il n'y est pas marqué , comme vous l'avancez , que ces expressions , *le tems le plus naturel* , ce terme par excellence , n'exclut pas un autre terme , mais même font entendre que l'Auteur en admettoit d'autres en se servant de ce degré de comparaison.

Philippe Hoffman , rapporte suivant M. le Bas , pag. 128 , de ses nouvelles Observations , que les Avocats les plus versés dans la Jurisprudence délibérèrent en faveur de la légitimité de l'enfant né dans le quatorzieme mois de la grossesse de sa mere. M. le Bas a oublié ou veut oublier qu'à la page 118 il a déjà cité la même histoire en latin. Voyons où est le crime. Ma répétition rend-elle l'histoire fabuleuse ? Faites donc attention, vous qui faites l'entendu, que c'est tout au plus un pléonafme. Je fais 1°. remarquer qu'elle est dans Godefroy. 2°. Dans Hoffman , dont la réputation dans la médecine équivaloit à celle du célèbre Jurisconsulte , que j'ai cité bien plus pour effacer Brillon qui n'est qu'un compilateur , qu'autrement. Quoi qu'il en soit ,

la décision des Avocats sur le part de quatorze mois que M. le Bas nous cite, ne sauroit faire la moindre impression, puisqu'il ne s'agit ici ni d'un Jugement prononcé par un Tribunal, ni d'une décision Médicolégale. Je demanderois à tout autre qu'à vous, s'il faut plus que le sentiment des Jurisconsultes & des Médecins, pour décider une question Médicolégale, & plus que cette décision pour former un Jugement.

En attendant que le tems me permette de répondre aux imputations que vous me faites, je crois devoir me justifier du crime de m'être efforcé de donner la torture au texte de M. Buffon. Si j'ai pour moi ce célèbre Physicien dont l'autorité est d'un si grand poids, vous devez passer condamnation. *Mais lorsque le fœtus n'aura pas acquis dans ce tems de neuf mois ce même degré de perfection & de force, il pourra rester dans la matrice jusqu'à la onzième & même jusqu'à la douzième période, c'est-à-dire, ne naître qu'à dix ou onze mois, comme on en a des exemples*.*

Faites-moi le plaisir, Monsieur, de dire qui de nous deux a tort ? Quel est ce-

* Histoire Naturelle de M. de Buffon, pag. 135 & 136.

lui qui cherche à en imposer ? J'aime encore mieux m'en rapporter à un ouvrage avoué par M. de Buffon, qu'à une lettre qui ne subsiste que parceque vous le dites avec M. Louis, & qui ne peut se concilier avec les Ouvrages de ce Naturaliste. Vous ne pouvez nier pour le coup que c'est manquer de bonnes raisons, que de chercher ainsi des témoignages mandiés, & feindre d'ignorer ceux qui portent avec soi un caractère d'autenticité.

Quand on a commis volontairement une erreur, on ne doit pas rougir de se rétracter, aussi prends-je ici occasion de le faire. J'ai rapporté, d'après Langius, l'exemple d'une grossesse de onze mois, & j'ai placé cet Auteur parmi ceux qui croient à la possibilité de celle de dix mois. Avec un peu moins de sévérité on verra que la première faute est un *lappus calami*, & la seconde l'effet de la préoccupation. Au reste, si je me suis trompé, ce n'est qu'à mon désavantage, & cette erreur ne fût jamais de la moindre conséquence dans l'affaire présente.

Mais je dois vous savoir bon gré d'avoir relevé cette faute. Par là, vous apprenez au Public que la grossesse dont Langius fait mention étoit de douze mois, ce qui
nous

nous fournit une nouvelle preuve contre votre opinion. Je ne veux pas m'amuser à combattre l'interprétation que vous donnez au texte de Langius. Je vous observerai seulement que ce moyen de tourner le sens des Auteurs, de les interpréter pour les ranger de son côté, n'est pas le plus honnête : mais devez-vous nous faire un crime de croire Langius sur sa parole ?

Toujours dans l'erreur à l'égard de la grosseesse de douze mois rapportée par le même Langius, & que je croyois de dix ; j'ai fait venir à l'appui de cet exemple celui que raconte Amatus Lusitanus, & j'ai dit expressément que le dernier avoit été de dix mois au rapport de Brassavola.

Enfin on voit que j'ai fait peu de cas de ces autorités que j'ai rapportées par surabondance de preuves, puisque j'ai observé,
1°. que Langius avoit appuyé son opinion sur celle d'Hippocrate, Auteur, que je je croyois & que je crois encore obscur.
2°. Que tous les autres Auteurs n'étoient pas d'accord entre eux. 3°. Que j'ai appuyé mon opinion sur des autorités que j'estimois d'un plus grand poids.

Mais au moins, Monsieur, pour dissiper le nuage dont vous voulez couvrir ma bonne foi, faites l'effort de rapporter ce

qui est à la suite du passage que vous attaquez ; vous y verrez qu'en continuant de fournir des autorités qui confirment la réalité & la possibilité des accouchemens à dix mois , je rapporte celle de Zacchias qui dit au premier livre , quinzieme question , pag. 64 , de son *Traité Medico-legal* , *nono & decimo mense nasci partum perfectum* , ce qui dément M. Louis qui a rangé cet Auteur dans son parti ; celle de Salomon qui s'exprime ainsi , chap. 7 , vers. 1 , du livre de la Sagesse : *Decem mensium tempore , coagulatus sum in sanguine , ex semine hominis* : de Mauriceau dont la 120^{me} observation , pag. 70 , conclut en notre faveur pour ce terme ; de Spigel qui pense de même , pag. 72 de sa lettre sur l'incertitude du terme de la grossesse : *semper ferè partus cadit in nonum ac decimum mensem* ; de Cyprian qui raconte l'histoire d'un accouchement à onze mois , avec les circonstances de la grossesse , pag. 18 de sa lettre écrite à ce sujet ; de l'Encyclopédie de Dolaus , liv. 5 , chap. 7 , pag. 936 , où il est fait mention des accouchemens d'enfans tant vivans que morts au-delà de neuf mois , & de Bartholin , qui , dans son *Traité des voies extraordinaires pour ac-*

coucher, pag. 13, chap. 2, donne pour cause du prolongement de la grossesse au-delà de dix mois, & pour celle des accouchemens à ce terme, la trop grande capacité de la matrice, ou le trop de fucs nourriciers qu'elle contient, & de la part du fœtus, la foiblesse, &c.

Enfin pour vous convaincre que j'ai erré de bonne foi, lisez les Auteurs que je cite ensuite comme partisans du terme de onze mois, & qui le sont en effet; tels que Gellius, Sennert, Posner, Godefroi, Bartholin, &c. Mais je reviens à Posner. La citation que je fais de cet Auteur, vous donne ce me semble encore de l'humeur. *Il écrit, dites-vous, seulement, que Pierre d'Appone assuroit qu'il étoit né à 11 mois, & que comme de pareils exemples sont rapportés par plusieurs Auteurs dont la plupart sont suspects, cela a excité des disputes entre les Savans sur le véritable sens d'Hypocrate & d'Aristote; il faut consulter sur cela Frédéric Bonaventure, François Variola, Paul Zacchias, Alphonse Acarranza, & Henningius Arnisæus. Au reste, parmi ceux qui reconnoissent des parts de onze mois, il n'y en a peut-être pas un qui les qualifie de parts que l'on voie souvent & qui soient conformes aux loix de la nature.*

Vous abusez furieusement, Monsieur, de ces expressions, *selon les loix de la nature* ; *conformément aux loix de la nature*. Qui est-ce qui doute que selon les loix ordinaires de la nature, la grossesse est de neuf mois, & que les cas des grossesses prolongées sont rares, parcequ'on n'y a pas assez fait d'attention ? M. Bertin, M. Petit, ni moi, ni tous les Consultans, ni tous les Auteurs que vous citez, n'avons jamais prétendu dire que les longues grossesses sont communes & très ordinaires. Il nous suffit de prouver que la nature varie dans ses loix, qu'il y a des exemples de longues grossesses, que ces grossesses sont admises par la nature ; qu'elles sont possibles & réelles, que celle de Renée est dans cet ordre, ainsi que les faits que nous rapportons. Mais vous confondez partout les termes, les idées, les définitions.

Si vous vouliez donner la moindre attention, Monsieur, vous verriez, 1^o. que le soupçon de défaut de gravité que reconnoissoit Posner, ne tomboit pas sur Pierre d'Appone, mais sur plusieurs Auteurs. 2^o. Que les disputes qui ont été excitées parmi les Savans dont il parle se réduisoient à l'interprétation du véritable

sens d'Hippocrate , &c. 3°. Que Posner , dans ces circonstances , renvoie aux cinq Auteurs que vous rapportez , qui sont le plus de son goût , parmi lesquels sans compter les autres qu'il ne nomme pas , Henningius Arnifæus , & Zacchias , ne vous en déplaît , sont partisans des longues grossesses. Vous remarqueriez enfin qu'il ne regarde pas comme certain que parmi les Auteurs qui croient à la possibilité des parts de onze mois , il ne s'en trouve point qui les *qualifie de part que l'on voit souvent , & qui soient conformes aux loix de la nature.*

Vous prétendez encore jeter à coup sûr un doute sur l'opinion de Mauriceau , de MM. Levret & Wansvieten. Je me flatte de vous l'éclaircir quelque jour , en dépouillant à loisir tout le faux dont vous avez couvert les sentimens de ces Auteurs & plusieurs autres. On ne trouvera pas alors Dolæus ni Wedelius si rigides que vous les faites en les interprétant à discrétion. Au reste , on a vu que tout ce que j'ai rapporté de quelques-uns de ces Auteurs étoit plutôt à dessein de montrer leurs contrariétés , que d'en tirer parti , n'étant point dans l'indigence des preuves les plus authentiques de la certitude de mon assertion.

Pour compléter la plaisanterie , vous donnez libre cours à votre imagination sur Arnifæus doublé & partagé en deux ; & à l'exemple de M. Louis , unique en ce genre , vous faites allusion à l'Académie d'Hemstadd que j'ai appelée du nom de Juliers : mais il sembleroit à vous entendre, qu'il n'y eût qu'un seul Arnifæus ; cependant on en compte deux , Henningius & Frédéric. Mais ce qu'il y a de plus plaisant , c'est que vous vous trompiez sur le nom d'une ville de France (quoique votre patrie) , après m'avoir argué sur une ville d'Allemagne dont je n'ai parlé que d'après un plus habile homme que vous , que M. Louis & moi.

La fille de Léipsick dont l'histoire est rapportée par Bartholin , étoit , dites-vous , une prostituée , *meretricula*. Pensez-vous , 1^o. que la qualité d'une jeune fille devenue grosse eût besoin de Commentateur pour être caractérisée ? Le nom latin est supportable à l'oreille d'un François ; mais il feroit malhonnête , exactement rendu dans sa Langue : & par état , cette version ne vous va pas plus qu'à moi.

2^o. Que cette qualité lui eût ôté la faculté de concevoir ?

3^o. Auriez-vous oublié , ou n'avez-

vous pas appris, que prison, ou maison de force, s'expriment indistinctement en latin par le mot *carcer*?

4°. Que nous n'avons pas dit que la jeune fille en question n'eût point eu de visites d'aucunes personnes d'un sexe différent du sien?

5°. Croyez-vous que, sans consulter la 96^e page de mes nouvelles Observations, on vous en croira sur votre parole? N'y lit-on pas que le Médecin, qui étoit un homme, & qui plus est, *honnête*, lui rendit des visites, & que voyant le neuvième mois de grossesse accompli, il lui fit des fomentations de plantes émollientes sur le bas-ventre, à dessein de détacher une mole qu'il croyoit adhérente à la matrice, jusqu'au seizième mois, où elle accoucha d'un enfant vivant qui vécut deux jours?

Le volume de la tête change-t-il l'ordre de la grossesse, celui de l'accouchement, le caractère de l'enfant, la vitalité même, puisque l'enfant a vécu deux jours, & qu'un embryon ne vit pas deux heures? Vous ne deviez pas plus mettre de côté les circonstances que vous avez passées sous silence, & dont parle Bartholin, que celles que vous avez crues nécessaires pour

donner du relief à votre affaire. Mais j'oubliais que vous regardiez l'altération d'un texte, comme quelque chose de merveilleux, & que ce défaut vous devient habituel.

M. Panenc, qui demeure à Arles, & non à Aix, comme vous deviez l'avoir lu, est aussi croyable que M. Bouvart. Ainsi, quoi qu'en dise ce dernier, le bon sens admettra les remarques raisonnables & concluantes du premier sur la réalité des accouchemens tardifs, nonobstant toute opposition & appellation de M. Bouvart.

Il lui dira encore que M^{me}. Reffatin, dont la réputation est aussi éclairée des lumieres de la théorie, que solidement établie par la pratique & la fidélité, a été en droit, & nous, d'après son observation, de croire, & de dire à M. Bouvart, que l'époque des trois variations périodiques est *un argument de la plus grande force* de l'impregnation de la femme Giraud qu'elle a accouchée. Nous prévenons même M. Bouvart, incrédule ou crédule *ad nutum*, que cette Bucheronne vient d'avoir une évacuation périodique pour la quatrième fois; qu'elle est devenue grosse à la suite pour la quatrième fois, à ce que croit M^{me}. Restatin, & que notre intention est

est

est de suivre ce phénomène avec plus d'exactitude & de succès , que M. Bouvart ne travaille à la polémique. Notre rapport ne manquera pas de la fidélité requise pour être agréé du public.

La dernière partie de votre Recueil d'affertions , la seule où vous vous soyiez permis de parler d'après vous-même , est pleine d'erreurs impardonnables à un Médecin qui prétend , par les mêmes rêveries qu'Hippocrate peut-être , ou par d'autres voies inconnues à cet honnête homme , défigurer l'art de guérir. MM. Bertin & Petit , aussi excellens Médecins , qu'Anatomistes profonds , & tous mes Consultants , dont la plupart sont Accoucheurs , & plus en état que vous de prononcer sur ce qui est relatif à la grossesse , vous prouveront combien vous vous êtes écarté de la nature dans votre théorie. J'ai étudié , j'ai enseigné cette matière , je dois la savoir par état ; & je vous dirai que je n'ai pas envie d'ennuyer , à votre imitation , le Lecteur d'une discussion qui lui devient inutile.

Je terminerai seulement ma Lettre par quelques remarques sur Hippocrate , après avoir donné à votre théorie l'attention que je crois devoir au public.

Depuis votre première consultation ,

vous avez senti le ridicule qu'il y avoit pour un Médecin, de ne s'occuper que du Droit. Aujourd'hui vous mettez au jour vos idées sur la maniere dont se fait l'accouchement. L'étendue que vous donnez à l'examen des citations, & la sobriété avec laquelle vous parlez de la nature de l'accouchement, prouvent assez que l'art de compiler, & cela avec plus d'un associé, vous est plus familier que celui de raisonner Physique. Mais, que nous apprenez-vous ? Que l'accouchement de sept mois n'est pas naturel ? M. de Buffon prétend le contraire : MM. Bertin & Petit, avec une infinité d'autres, vous sont opposés : & vous seul, Monsieur, vous qui n'avez jamais eu la réputation de savoir comme eux la Physiologie, ou qui, du moins, n'en avez donné aucune preuve publique, vous qu'on ne connut jamais dans Paris comme Accoucheur, vous prétendez l'emporter sur la décision de ces grands hommes ! Sur quels principes vous appuyez - vous ? Tous les Accoucheurs, dites-vous, conviennent que, sur dix enfans nés à sept mois, à peine y en a-t-il un qui parvienne à l'âge de puberté. Dites-nous, Monsieur, si, entre ces Accoucheurs, il en est quelqu'un qui soit con-

nu ? Compteriez - vous parmi eux , par exemple , M. Puzos , ou M. Levret , du sentiment desquels vous annoncez être autorisé , & de leur aveu ? Vous auriez bien dû au moins prendre ce dernier pour Consultant , afin de mettre en évidence le consentement qu'il vous a donné , & avoir dans votre parti quelqu'un qui pût raisonner théorie & pratique d'accouchemens.

Mais supposons , contre toute vraisemblance , pour vous satisfaire , que , sur dix enfans nés à sept mois , à peine un parviennent à l'âge d'adolescence , du moins le dixieme seroit le fruit d'un accouchement naturel ; & si , sur ces dix accouchemens , on en rencontre un naturel , la preuve tirée de ces accouchemens demeure dans toute sa force , parceque , si , sur dix fois , la grossesse peut être une fois naturellement devancée de deux mois , pourquoi la même chose ne peut - elle pas arriver dans le retard ? Vous donnez un sur dix dans le premier cas : on ne vous demande qu'un sur mille & dix mille dans le second.

Vous prétendez que des mammelons réciproques servent à l'agglutination du délivre avec la matrice. Ce délivre , ajou-

rez-vous, est rempli d'arteres & de veines ; & comme vous ne spécifiez pas le genre de ces vaisseaux , on a lieu de les croire sanguins. Vous établissez ensuite une *circulation entre la matrice & ce corps ; mais les vaisseaux du placenta* (corps molasse) *ne tiennent à ceux de la matrice , que par un simple contact. Voilà quel est l'état de la matrice dans le tems de la grossesse.* Le fœtus parvenu à sa maturité (*ce qui arrive toujours à neuf mois*) , le sang de la mere, qui ne trouve plus la même facilité à se distribuer dans ce petit corps , employe la force de son impulsion à ébranler peu à peu l'exakte adhésion qui unissoit le placenta avec la matrice. Comme Winslow , Heister , &c. . . . n'ont jamais fait mention des mammelons de ce viscere pour l'usage que vous leur prêtez ; que je n'en ai pas observé moi-même qui ai étudié cette partie plus que vous , & qui l'ai professée à la Charité de Paris , on seroit donc en droit de vous nier leur existence. On pourroit encore soutenir avec M. de Buffon , qu'il n'y a point de circulation de sang établie entre la mere & le fœtus , puisque les veines du placenta ne s'ouvrent pas dans la matrice ; *car l'expérience est contraire à cette opinion. On a injecté les arteres du*

cordon ; la liqueur est revenue en entier par les veines , & il ne s'en est échappé aucune partie à l'extérieur. D'ailleurs , on peut tirer les mammelons des lacunes où ils sont logés , sans qu'il sorte du sang , ni de la matrice , ni du placenta : il suinte seulement de l'un ou de l'autre une liqueur laiteuse. Hist. Nat. Tom. 1 , p. 108.

Ceux qui connoissent les forces du sang artériel dans les parois des vaisseaux les plus élastiques , & la tendance qu'ont les chairs à se reprendre , ne pourront s'empêcher de rire du prétendu simple contact que vous supposez entre les vaisseaux molasses du placenta , & ceux de la matrice. Vous-même , vous seriez fort en peine de réaliser votre supposition par des expériences bien constatées. Enfin , n'est-on pas en droit de nier cette pléthore qui force & détache le contact des vaisseaux , si les saignées , faites vers les derniers tems de la grossesse , qui diminuent la quantité de sang & son effort contre les parois des vaisseaux , hâtent plutôt l'accouchement , qu'elles ne le retardent.

Mais il vous reste encore deux problèmes à résoudre ; 1^o. Quelle est la cause qui engage les mamellons du placenta , dans ceux de l'utérus ; 2^o. Pour-

quoi le fœtus arrivé au terme de neuf mois , est-il toujours parvenu à sa maturité. Quand vous aurez donné la solution de ces deux problêmes , vous serez alors seulement en état de prononcer sur la question proposée. Tout ce que vous avez pu dire auparavant , & tout ce que vous ajoutez sur la cause de la contraction de la matrice , n'est qu'un assemblage de différentes hypothèses , de chacune desquelles vous vous êtes approprié un morceau. Ainsi M. Roederer , & M. de Buffon , pourroient revendiquer , l'un les mamelons , & l'autre l'action du sang ; & vous seriez alors le Geai de la fable.

Pour finir , je voudrois vous demander comment vous pouvez concevoir que le fœtus puisse rester un mois de plus dans le sein de sa mere , si l'accouchement est l'effet de la pléthore des vaisseaux de la matrice , si ces vaisseaux s'engorgent à raison de la maturité du fœtus , & si cette maturité arrive nécessairement à 9 mois : tout cela , Monsieur , ne s'accorde gueres. Il faut ou que vous renonciez à votre théorie , ou que vous désavouiez cette dernière Consultation pour revenir à la première.

Tous les cas d'inflammation de matrice

des femmes grosses , ne sont pas suivis d'avortement : cependant dans ces cas , la cause déterminante de l'accouchement est bien plus forte que dans le part naturel ; cette cause fera donc quelquefois insuffisante , & pour lors elle est mal indiquée.

Nous avons dit dans notre Consultation , qu'Hippocrate a une maniere fort obscure de compter les mois : vous prétendez , au contraire , qu'il s'est fait entendre on ne peut pas plus clairement sur l'objet en question , & que c'est un très-grand avantage , que d'avoir pour soi *le Prince de la Médecine*. Comme parmi les différens Auteurs qui , écrivant pour ou contre les naissances tardives , se sont appuyés de l'autorité d'Hippocrate, il n'en est aucun qui ne prétende l'avoir de son côté ; le lecteur voit assez que nous avons eû raison de dire qu'il étoit difficile d'expliquer Hippocrate , & que sa maniere de compter est fort obscure. Mais , supposons qu'il se soit expliqué *on ne peut pas plus clairement* , son autorité doit-elle être d'un si grand poids ? Nous croyons que tout ce qu'Hippocrate a dit sur la grossesse & l'accouchement est fondé sur des

principes ruineux & méprisables.

En effet écoutons le ; *l'enfant cherchant une nourriture plus abondante que celle qu'il a , rompt à coups de pieds ses enveloppes , & , délivré de cette chaîne , se montre au jour , ce qui pour le plus long terme , arrive dans l'espace de dix mois.*

D'après ce passage , Monsieur , n'est-il pas manifeste qu'Hippocrate faisoit dépendre la nécessité de l'accouchement , du besoin qu'avoit le fœtus d'une nourriture plus abondante , de la rupture des membranes , &c. Le peu de réalité de cette dernière cause , son insuffisance étant même aujourd'hui démontrée , on sent le peu de cas qu'il faut faire de l'autorité , à qui elle a servi de fondement. Le sentiment d'Hippocrate eût été très-important , si , dans les observations qu'il a recueillies , & dans celles qu'il a faites lui-même , on ne trouvoit aucun vestige d'accouchemens tardifs. Mais il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi , puisqu'il avoue qu'il y a *des femmes qui croient avoir porté plus de dix mois , qu'il le leur avoit même souvent entendu dire : il est vrai qu'il ajoute , qu'elles se sont trompées. Car lorsque leur matrice s'est engorgée de flatuosités ,*
leur

leur ventre (ce qui arrive souvent) se gonfle & prend du volume ; alors elles croient être grosses.

Mais , comment Hippocrate a t il pû assurer que la grosseur du ventre qui dans ce cas a dû être suivie de la grossesse jusqu'à en imposer à la mere , comment , dis je , a t'il pû assurer que cette grossesse provenoit de flatuosités.

Pour le faire , il eût fallu avoir des signes certains de la véritable grossesse ; alors peut être Hippocrate auroit-il convaincu d'erreur les femmes qui se disoient grosses sans l'être. Or voici les signes auxquels Hippocrate veut qu'on connoisse la grossesse dans les premiers mois.

Si vous voulez connoître si une femme a conçu , donnez lui avant le sommeil une boisson d'hydromel , & si les coliques lui prennent , c'est une marque qu'elle a conçu , s'il en arrive autrement , c'est une preuve du contraire.

Ajoutons à ces signes , ceux qu'il donne avec la même confiance , pour connoître celles qui ne peuvent concevoir.

Si une femme est sterile , & qu'on veuille savoir si elle peut concevoir , après l'avoir enveloppée dans ses habits , exposez ses parties à une fumigation ; & si l'odeur par-

courant tout le corps , remonte jusqu'à la bouche & au nez , c'est une preuve que la stérilité ne vient pas de son côté.

Un homme qui raisonneroit de cette façon , seroit-il bien reçu dans ce siècle-ci ? Seroit-il en état de consulter dans l'affaire présente , & sa Consultation ne feroit-elle pas rire les Juges , plutôt que de les persuader ? C'est cependant la façon de penser d'Hippocrate. En général , on peut dire , sans trop hasarder , qu'il ne connoissoit ni le mystère de la génération , ni l'art des accouchemens. *Ce Prince de la Médecine* assuroit encore de sens froid que,

Quand une femme portoit deux jumeaux , si une mamelle s'affaïsoit , elle avortoit de l'un des foetus , & que si cette mamelle étoit la droite , l'avortement étoit d'un mâle ; celui des femelles au contraire suivoit l'affaïssement de la mamelle gauche.

Que la femme grosse d'un garçon , étoit plus colorée que celle qui ne l'étoit que d'une fille.

Que les mâles occupoient la partie droite de la matrice , les femelles la gauche le plus ordinairement.

Selon cet Auteur , le foetus étoit affoibli par l'évacuation des menstrues pendant la grossesse.

Enfin , il proscrivoit la saignée pendant ce tems ; il ne reconnoissoit qu'une maniere d'extraire l'enfant de la matrice ; il prétendoit qu'à huit mois , les enfans n'étoient pas viables. N'ajoutoit-il pas même foi aux nombres de Pythagore , &c. &c.

Combien d'autres erreurs ne pourrions nous pas lui reprocher ?

Voilà pourtant , Monsieur , ce que dit Hippocrate sur les grossesses & les accouchemens ?

Voilà à quoi se réduit l'autorité de ce grand homme , dont vous faites tant de cas , que vous croiriez votre cause perdue , si vous ne le rangiez de votre parti.

Cependant , à votre avis , l'autorité de Pline doit être rejetée , parcequ'il a cru à des pluyes de sang , de lait , &c.

Celle de Cardan n'est pas plus admissible , parceque cet Auteur a donné une âme & du sentiment aux plantes , & qu'il les a rangées dans le règne animal.

Sekenckius ne mérite pas plus de confiance , parcequ'il dit avoir vû un hermaphrodite , &c.

Nous demandons à nos Lecteurs , Monsieur , si les signes auxquels Hippocrate veut qu'on connoisse si une femme peut

concevoir , où si elle a conçu , si la place qu'il donne aux mâles & aux femelles dans la matrice , & autres contes de cette espece , ne méritent pas d'être mis en parallele avec les reveries des trois Auteurs cités ? Vous ne pouvez rejeter leur autorité , sans nous autoriser à faire le même cas de celle d'Hippocrate.

Enfin , vous ne voulez pas admettre le témoignage des quinze Auteurs respectables, parmi lesquels sont comprises les Facultés de Giessen & Leipsick, que nous ne regardons pas, ne vous en déplaît , comme des Auteurs particuliers , mais comme deux Sociétés de grands Hommes, très respectables & très en état de prononcer dans la question presente , & dont l'autorité est d'un très grand poids.

Ces Auteurs n'ont aucune maniere de penser qui leur fût propre , & n'ont pris parti pour les grossesses prolongées , que par déférence pour leurs Prédécesseurs.

Voilà qui est assez bien imaginé , pour mettre de côté quinze autorités pressantes. Mais , vous même , Monsieur , vous n'avez parlé que d'après Hippocrate & Tardin , renouvelé des Grecs ; vous n'avez aucune maniere de penser ni d'écrire qui vous soit propre. Votre opinion est donc

un *Phantôme*, un simulacre de celle de ces Auteurs.

Vous ne manquerez pas de répondre, que vous pouvez vous être appuyé sur l'autorité des autres, mais que vous n'adhérez à une opinion étrangere, que parce que vos connoissances personnelles vous ont fait (en vous y prenant à deux fois), entrevoir la vérité. Il doit en être de même de ceux dont vous paroissez faire si peu de cas. Ces Auteurs pouvoient bien n'avoir jamais vu d'Accouchemens tardifs, mais d'autres en rapportoient des exemples; leurs lumieres ne leur laissant appercevoir aucune repugnance de ces faits, ils les admettoient d'après leurs propres jugemens. Pourquoi rejetteroit-on leurs autorités?

En voilà assez pour le present sur cette matiere. Concluons.

De votre avis & de celui de M. Louis, de toutes les citations que vous avez entassées, voilà ce qui doit résulter dans l'esprit des personnes sensées, & qui ne prennent aucun intérêt à la cause. C'est que vous variez l'un & l'autre dans le systême que vous voulez établir, & qu'on ne peut se fonder sur votre opinion ni sur la sienne: c'est que dans tous

les tems , les Médecins n'ont point pris de parti déterminé , & qu'ils ont conclu différemment , selon leurs lumieres & leur expérience : c'est qu'il n'y a rien de décidé sur le terme de l'Accouchement ; que ce terme a été regardé comme variable ; enfin, que les longues grossesses sont possibles & très possibles. Or , dès que leur possibilité est prouvée , le Public honnête & désintéressé doit nécessairement croire leur existence. Telle est la marche de la raison humaine. Mille Auteurs me citent un fait : j'en demande la possibilité aux Physiciens ; ils l'attestent même par leurs disputes , & le fait m'est , par-là , attesté.

Que prétendez-vous par l'espece de désavœu que vous attribuez à M. Bourdelin ? Vous lui faites dire qu'il *n'a jamais eu dessein d'attester autre chose que la possibilité des longues grossesses*. Est-ce qu'on demandoit autre chose à ce célèbre Médecin , lorsqu'ayant entendu l'histoire des grossesses de la Femme du Libraire de Wolsfenbultel , celle de Madame Reffartin , sur lesquelles M. Petit appuya , en pleine Assemblée , lors de la Consultation , il dit » Que ces seuls exemples , » quand il n'y en auroit pas d'autres , & la » connoissance personnelle de cette pos-

» sibilité, étoient bien suffisants pour le
 » persuader de la *possibilité & réalité des*
 » *naissances tardives* ? « Mais je suppose
 qu'il y ait dans la consultation des choses-
 qu'il n'a pas lues, qu'il ne croie pas la réali-
 té d'une longue grossesse *démontrée*, qu'est-
 ce que cela fait à la question présente ?
 Est-il moins vrai qu'il croit la possibilité
 des longues grossesses ? Est-il moins vrai
 qu'il est contre l'avis de M. Louis qui n'y
 croit pas ? Je n'ose dire contre le vôtre ;
 car on ne voit pas trop ce que vous croyez.
 Les Juges ont-ils demandé dans l'affaire
 présente, si tel fait, en particulier, est
 démontré ? Cela seroit absurde ; car les
 Medecins n'ont point procedé sur la con-
 ception de Renée : mais les Magistrats
 voient une Femme honnête & respectable
 accoucher à onze mois, & ils demandent
 aux gens de l'Art si le fait est possible ; &
 d'après cette possibilité, ils décident la
 légitimité.

J'observerai, à cette occasion, que
 vous êtes presque toujours sorti de vos
 propres limites, & que vous jouez le
 personnage d'accusateur, lorsqu'il n'est
 question que d'établir la possibilité d'un
 fait quelconque. Vous faites le Juris-
 consulte, & votre décision est toujours

contre Renée en particulier. On vous demande , Monsieur , si une Femme peut Accoucher à onze mois , ou si la physique s'oppose à la longue grossesse de Renée ? Vous devez , par des considérations générales , prouver le pour ou le contre ; & il y a plus que de l'imprudence à soutenir toutes vos conclusions sur Renée , & à vous acharner à attaquer , dans chaque page , la réputation d'une femme vertueuse.

Les Lecteurs se seront apperçus , Monsieur , que je n'ai fait que parcourir rapidement votre extrait d'Affertions , & que j'ai jetté , à mesure , quelques Observations sur le papier. Ma réponse n'a ni l'ordre , ni l'étendue , ni la méthode que je pouvois lui donner. Elle suffira pour suspendre , au moins , la décision du Public , en attendant la réplique de MM. Bertin & Petit.

Je me suis placé dans le cas des Troupes Legeres , mises en avant pour amuser l'ennemi , en attendant le corps d'armée. Si ces habiles Medecins n'avoient pas le projet de vous répondre , j'aurois rassemblé toutes mes forces , & j'aurois lutté plus sérieusement avec vous. Je ne crois pas l'entreprise fort difficile ; car ,

Dans

Dans votre Mémoire, il y a, 1°. des injures qui ne font rien à l'affaire.

2°. Des citations de peu d'Auteurs qui fixent l'Accouchement à neuf mois, & qui tous ont été confondus par M. Bertin, par M. Petit, par M. Bouvart lui-même, & par moi.

3°. Des citations d'Auteurs qui admettent le part à dix mois quelques jours, qui font, par-là, contraires à M. Louis; qui prouvent qu'il n'y a point de terme invariable pour l'Accouchement, & qu'il peut être prolongé au-delà des bornes ordinaires.

4°. Des citations d'Auteurs neutres, & qui, comme neutres, doivent être écartés, & n'ont servi qu'à étendre une dissertation qui seroit bien courte, si on n'en laissoit que ce qui appartient à l'Auteur.

5°. Des citations d'Auteurs qui admettent les grossesses de onze mois & plus, & qui viennent à l'appui de mon système.

6°. Des éloges d'Hippocrate, qui ne mérite pas plus de foi que les autres pour ce qui concerne les Accouchemens; & une explication obscure d'un passage obscur de cet Auteur.

7°. Une théorie fausse & contraire à toutes les observations.

8°. Une consultation de Tardin , indiquée par M. Mercier de Sainte Genevieve, & qu'on a eu la maladresse de citer , après avoir copié exactement l'explication que ce Médecin donne du texte d'Hippocrate, & les autres observations qu'il ajoute.

9°. Enfin , *Sunt verba & voces, prætereaque nihil.*

Fautes à corriger.

Pag. 11, lign. 1, au lieu de que vous n'avez pas, lis. que vous n'avez pas.

Pag. 12, lig. 2 & 4, au lieu de Waguer, lisez Wagner.

Pag. 18, lig. 9, au lieu 7 mois ne, soit pas viable, lisez 7 mois, ne soit pas viable.

Même page, lig. 20, au lieu de Gellais, lisez Gellius.

Pag. 32, lig. 6, au lieu de demeure à Arles, lis. à Aix.

Même page, lig. 7, au lieu de & non à Aix, lisez & non à Arles.

Pag. 39, lig. 25, au lieu de clairemer, lisez clairement.

Pag. 47, lig. 16, au lieu de procédé sur la conception, lisez présidé à la conception.



